



**HAL**  
open science

# Rôle de genre et drôle de genre. Edith Cresson Premier Ministre ou le mauvais genre en politique

Delphine Dulong

## ► To cite this version:

Delphine Dulong. Rôle de genre et drôle de genre. Edith Cresson Premier Ministre ou le mauvais genre en politique. Les identités de genre en politique, Jun 2011, Dijon, France. halshs-01537685

**HAL Id: halshs-01537685**

**<https://shs.hal.science/halshs-01537685>**

Submitted on 12 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les identités de genre en politique

## Dijon 23-24 juin 2011

Rôle de genre et drôle de genre.  
Edith Cresson Premier Ministre ou le mauvais genre en politique  
Delphine Dulong, CRPS-CESSP

Pourquoi revenir sur l'épisode d'Edith Cresson à Matignon ? Cette histoire, en effet, semble réglée depuis longtemps. Nommée le 15 mai 1991 à la tête du gouvernement, E. Cresson, première et dernière femme à avoir occupé cette position politique, en est partie moins d'un an plus tard (323 jours), battant ainsi le record du plus court exercice gouvernementale sous la Ve République détenu jusque-là par M. Couve de Murville. Une explication prévaut depuis : E. Cresson aurait été victime du sexisme de la classe politique et des médias, lesquels dès son arrivée à Matignon se seraient violemment déchaînés contre elle en toute impunité faute de défenseurs acquis à cause. On se souvient peut-être des attaques de l'opposition qui la surnomme d'emblée « la Pompadour » (François d'Aubert, député UDF) et plus sûrement du Bébête show, qui la caricaturait en panthère noire lascive – « délabrée du bulbe » – au surnom du reste très significatif d'« Amabotte ». On se souvient peut-être moins qu'elle fut très vite l'objet de critiques sévères dans son propre camp et que peu de ministres de son gouvernement ne prirent la peine de la défendre. Dans son autobiographie, E. Cresson affirme ainsi qu'elle a été discriminée en raison de son sexe – « J'aurais été un homme, la chose n'aurait pas donné lieu à un tel cirque »<sup>1</sup> – et accuse au premier chef ses « camarades » socialistes de sexe masculin (Bérégozovoy et Fabius en tête), dont elle dénonce l'ambition sans fin et la jalousie à son égard – « un combat de coqs campés sur leurs ergots »<sup>2</sup>, et leurs « alliés » dans la presse<sup>3</sup>.

L'analyse qui sera défendue ici est un peu différente : ce n'est pas parce qu'elle est une femme qu'E. Cresson a subi toutes ces attaques ; sa « grande faute », c'est bien plutôt d'avoir incarné un mauvais genre, aux antipodes de l'habitus féminin tel que le décrit Bourdieu, c'est-à-dire d'un habitus marqué par la discrétion, l'effacement et l'abnégation. Bien sûr, il n'est pas du tout dans mon intention ici de nier toute la violence symbolique dont a été victime E. Cresson – ne serait-ce que parce que j'ai lu attentivement toute la presse lors de son passage à Matignon... Toutefois, réduire l'affaire Cresson à un problème de sexisme me paraît trop rapide et simpliste ; et cela pour toute une série de raisons.

D'abord, parce que, à s'en tenir à cette explication, on escamote un peu vite une première question qui peut paraître naïve mais ne l'est pas pour qui connaît un peu le fonctionnement du champ politique, à savoir : comment ce sexisme peut-il s'exprimer aussi ouvertement alors même que l'opinion publique saisie par la voie des sondages se dit à 73 % très favorable à la nomination d'une femme. Sauf à postuler, mais là aussi un peu vite, que tout est dicible dans le champ politique, et quand bien même on peut penser à bon droit qu'à cette époque le seuil de sensibilité au sexisme est plus élevé qu'aujourd'hui, y a là une levée de la censure dont les conditions de possibilité méritent d'être expliquées. En d'autres termes, revenir sur le cas de Cresson à Matignon, c'est d'abord l'occasion de réfléchir aux mécanismes par lesquels les identités de genre en politique peuvent devenir un enjeu socio-politique au point de cristalliser les conflits.

---

<sup>1</sup> Edith Cresson, *Histoires françaises*, Paris, éditions du Rocher, 2006, p. 148.

<sup>2</sup> *Idem*, p.134-135

<sup>3</sup> . *Idem*, p. 142 et suivantes.

Ensuite, si l'explication par le sexisme est insatisfaisante, c'est qu'elle est bien pauvre au regard de ce que les études de genre nous apprennent sur l'articulation entre les rapports sociaux de sexe et les rapports de pouvoir. Si l'on en croit cette explication, une femme politique aurait été attaquée par une horde d'hommes politiques de tout bord – et leurs alliés dans les médias – parce qu'elle accède à une position de pouvoir convoitée et transgresse par conséquent la hiérarchie entre les sexes. C'est juste, mais insuffisant parce que sous-tendu par une vision bien trop essentialiste des rapports sociaux de sexes : qu'est-ce qui pose problème dans l'accession d'E. Cresson à Matignon ? Le fait qu'elle soit une femme ou que ce soit *cette* femme en particulier ? Est-ce que c'est le fait d'occuper une position de pouvoir ou le fait d'occuper *cette* position en particulier ? Ou encore : est-ce que c'est le simple fait d'accéder à une position de pouvoir qui pose problème ou la manière dont E. Cresson endosse le rôle de Premier ministre ? Autant de questions qui restent là encore sans réponse lorsqu'on s'en tient à une explication en terme de « sexisme ».

En premier lieu, on fait comme si E. Cresson était un équivalent universel de n'importe quelle autre femme, ou pour le dire autrement, comme si le genre pouvait être déconnecté des autres rapports sociaux (ceux de classe et de race) et considéré en l'espèce comme la seule et unique composante de son identité sociale et politique. On passe ainsi sous silence le fait qu'E. Cresson a des propriétés sociales singulières, qui non seulement la distingue des autres femmes mais la rapproche du profil élitiste des hommes politiques : issue de la grande bourgeoisie parisienne (son père est inspecteur des finances et sa mère femme au foyer), c'est une femme diplômée (elle a fait HEC-jeunes filles et a un doctorat en démographie) et surtout a énormément de capital politique puisque lorsqu'elle est nommée à Matignon, elle cumule les positions de maire d'une ville de 30000 habitants (Châtellerauld)<sup>4</sup>, de députée et conseillère générale de la Vienne, de secrétaire nationale du PS et peut se targuer d'avoir été 4 fois membre d'un gouvernement<sup>5</sup>. Bien sûr, ces caractéristiques pourrait venir renforcer la thèse selon laquelle c'est bien son genre qui pose problème puisque de tous les Premier ministre elle est la plus dotée en capital politique. Mais c'est oublié que le capital politique ne se confond pas avec le capital militant<sup>6</sup> ; distinction qui prend tout son intérêt ici puisque c'est notamment le faible capital militant d'E. Cresson qui explique l'indiscipline du gouvernement Cresson et la levée de la censure à l'intérieur du PS<sup>7</sup>. Par ailleurs, outre le fait que les caractéristiques socio-politiques d'E. Cresson rendent *a priori* difficile les attaques classiques en incompétence dont les femmes en politique sont victimes, encore faut-il démontrer qu'E. Cresson était prisonnière de son genre.

Or c'est-là un second postulat qui n'est pas problématisé dans la thèse du sexisme. Tout se passe comme si, quoi qu'elle dise ou qu'elle fasse, le genre d'E. Cresson pouvait donner prise à une entreprise de délégitimation de sa personne. Le risque ici est alors de perdre tout ce qui fait l'intérêt de la notion de genre en rabattant cette dernière du côté du sexe biologique, *i.e.* d'en faire un attribut naturel, indissociable du sexe, alors que, comme le rappelle fort justement J. Butler, le genre est aussi – et peut-être même d'abord en politique ?<sup>8</sup> – affaire de performance. Et de fait, si les femmes en politique sont enfermées dans le genre, elles peuvent toutefois en jouer, avec plus ou moins de succès il est vrai, pour se constituer ce qu'A. Collovald appelle une

---

<sup>4</sup> . C'est la seule à gauche (hommes et femmes confondus) à pouvoir se prévaloir de ce titre en 1991.

<sup>5</sup> Entre 1981 et 1983, elle est ministre de l'Agriculture du gouvernement Mauroy, puis ministre du Commerce extérieur et du tourisme (1983 - 1984 ), puis ministre du Redéploiement industriel et du commerce extérieur du gouvernement Fabius (1984 – 1986) et enfin ministre des Affaires européennes du gouvernement Rocard (1988 – 1990).

<sup>6</sup> . Cf. F. Matonti et F. Poupeau, « Le capital militant. Essai de définition, *ARSS*, n°155, 2004.

<sup>7</sup> Dit autrement, on s'attaque d'autant plus impunément à sa personne qu'elle ne représente qu'elle-même et n'est soutenu par aucun courant.

<sup>8</sup> . J. Butler, *Trouble dans le genre. Pour une féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005. Ce qui est vrai pour tout espace de l'activité sociale l'est plus encore pour le champ politique où les acteurs sont constamment (et de plus en plus avec la médiatisation de la vie politique et le développement du marketing politique) en représentation et se construisent plus qu'ailleurs des identités stratégiques (sur cette notion, voir A. Collovald, « Identités stratégiques », *ARSS* n°73, 1988).

« identité stratégique ». Les pionnières en politique ont ainsi plutôt mimé les comportements masculins, ou du moins cherché à faire oublier leur féminité<sup>9</sup> ; mais on a pu voir plus récemment des femmes mettre à l'inverse leur féminité en avant<sup>10</sup>. La marge de jeu n'est certes pas énorme mais elle existe et mérite là aussi d'être prise en compte dans l'analyse.

Enfin, troisième raison pour laquelle l'explication en termes de « sexisme » est beaucoup trop essentialiste : on part du principe que toutes les positions politiques se valent sous le rapport du genre – ou, pour le dire plus précisément qu'elles ont un même genre masculin – alors que l'on a pu montrer ailleurs<sup>11</sup> que certaines positions, celles des maires des petites communes par exemple, requiert de la part de leurs détenteurs des qualités de *caring* – telles l'écoute, la proximité, la disponibilité – qui sont généralement classées du côté féminin. Or pour ce qui est du rôle de Premier ministre, rien n'autorise à postuler d'emblée dans quel genre il se classe, puisqu'il n'existe aucune étude en science politique sur ce rôle, en tout cas pas au prisme du genre.

Au total, donc, et pour résumer mon propos, lorsque l'on traite des identités de genre en politique, il me semble au préalable nécessaire de distinguer au moins trois niveaux d'analyse :

– premièrement, le genre peut être appréhendé au niveau symbolique, *i.e.* comme façon première de signifier des rapports de pouvoir (J. Scott), d'attribuer un rang social aux acteurs. C'est le premier réflexe que l'on a souvent quand parle des identités de genre en politique ;

– mais sauf à tomber dans une vision réductrice et substantialiste du genre, il importe également de saisir le genre tel qu'il se manifeste au niveau des pratiques – lequel peut alors être aussi bien un produit de la socialisation des acteurs que la manifestation d'une performance.

– enfin, on ne peut pas se contenter d'analyser le genre des acteurs et actrices étudiés. Il faut aussi vérifier quel est le genre des rôles politiques qu'ils endossent<sup>12</sup>.

Ce dernier préalable est d'autant plus nécessaire ici que, comme on le montrera dans un premier temps, le rôle de Premier ministre a un genre relativement indéterminé. L'analyse des discours sur ce rôle<sup>13</sup> montre en effet que, dans certaines configurations politiques – celle qui nous intéresse ici et qui concerne les Premiers ministres nommés en cours de mandat présidentiel et/ou n'ayant pas la majorité absolue au Parlement –, le rôle est spontanément classé du côté du genre

---

<sup>9</sup> . Cf. Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 1988.

<sup>10</sup> . Cf. Achin, Bargel, Dulong et alii, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica et Delphine Dulong, Frédérique Matonti. L'indépassable « féminité ». La mise en récit des femmes en campagne », in Lagroye (J.), Lehinque (P.), Sawicki (F.), dir., *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005. Sur cette question, voir plus généralement, Lagroye (J.), « On ne subit pas son rôle », *Politix*, 38, 1997.

<sup>11</sup> . *Idem.*

<sup>12</sup> . Par rôle, on entend ici, à la suite de Jacques Lagroye, « l'ensemble des comportements qui sont liés à la position qu'on occupe et qui permettent de faire exister cette position, de la consolider, et surtout de la rendre sensible aux autres (« On ne subit pas son rôle », article cité, p.8). Cette définition, qui rompt avec l'acception plus communément partagée en sociologie, s'inscrit dans le renouveau de l'analyse des institutions politiques opéré par certains politistes français à la fin des années 1990 (cf. notamment les travaux de Jacques Lagroye, Bernard Lacroix, B. François, B. Gaïti et A. Collovald). Dans le contexte du double tournant (à la fois sociologique et constructiviste) de la science politique, la notion de rôle a en effet été retravaillée pour mieux rompre avec l'analyse juridique des institutions politiques, totalement désincarnée, pour démontrer que les institutions, irréductibles en principe aux acteurs qui les incarnent, ne sont pas que le produit d'un travail de codification juridique mais également celui d'un travail incessant de construction *par* et *de* ces acteurs. Cette perspective, comme le note C. Achin, E Dorlin et J. Rennes, « permet d'échapper à l'opposition stérile entre une approche en termes d'apprentissage des rôles qui fait prévaloir une certaine 'logique des institutions', et une analyse interactionniste qui tend à l'inverse à présenter les rôles comme des comportements résultants des seules attentes des partenaires » (« Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, n°31, 2008, p. 9)

<sup>13</sup> . Cette communication s'inscrit dans une recherche en cours sur le Premier ministre. Elle repose principalement sur l'analyse d'un corpus de presse comprenant tous les articles de la presse généraliste quotidienne française relatifs à la nomination, à la démission et aux discours de politique générale des Premiers ministres sous la Ve République. L'analyse toutefois n'est que partielle à ce stade de l'enquête, car pour des raisons techniques nous n'avons pas pu étudier la presse relative à l'épisode Messmer. Je tiens à remercier Francine Simon-Ekovich (CRPS-CESS) pour l'aide qu'elle m'a apportée dans l'analyse des dossiers de presse et la constitution des fiches biographiques des Premiers ministres.

féminin ; au point d'ailleurs de troubler le genre de ceux qui l'endossent, comme le nous verrons dans un second temps. Dans ce type de configuration, on assiste en effet à une inversion des stéréotype de sexes : d'un côté, les hommes se voient attribués des marqueurs identitaires féminins ; de l'autre, la femme est virilisée. Si ce marquage est affecté de valeurs positives dans un premier temps, il se retourne malgré tout assez rapidement contre Cresson. Car celle-ci ne performe pas n'importe quel type de masculinité, comme on le verra enfin : elle joue en effet sur un registre populaire qui la dessert dans la mesure où il permet la coordination de l'action des entreprises artisanes hétérogènes qui visent à la discréditer.

### ***Un rôle au genre indéterminé***

Chef du gouvernement, principalement endossé par des hommes, le rôle de Premier ministre semble de prime abord pouvoir être classé du côté du genre masculin comme la plupart des autres rôles politiques. Cependant, ce rôle politique est très singulier : d'un côté, il apparaît central à bien des égards – ne serait-ce que dans l'équilibre et les relations entre le Parlement et le Président de la République où il exerce une fonction de cheville ouvrière ; de l'autre, c'est un rôle flou, très largement indéfini dans la mesure où il ne se définit pas en dehors de la double relation qu'il entretient avec la majorité parlementaire et le Président. Il suffit de faire une revue de littérature savante sur le Premier ministre pour s'en convaincre : rien ou si peu lui est consacré, comme si le Premier ministre n'avait pas d'existence propre en dehors de « Matignon » ou de « l'Élysée ». De toutes les institutions politiques de la France contemporaine, le Premier ministre est en effet le moins connu. Les rares études publiées à ce jour n'ont qu'une visée pédagogique et sont pour l'essentiel le fait de juristes<sup>14</sup>, lesquels s'intéressent d'ailleurs davantage aux services du Premier ministre<sup>15</sup> – en particulier le secrétariat général du Gouvernement<sup>16</sup> – ou plus largement à l'administration centrale et l'organisation du travail gouvernemental<sup>17</sup>.

L'étude de la réception des nominations de Premier ministre par la presse est aussi très instructive. Dès le début du régime, Maurice Duverger livre ainsi l'analyse suivante :

« Le Premier ministre existe-t-il ? Ce n'est pas sûr. [...] Le Premier ministre devrait être d'abord l'organisateur des “publics relations” entre l'exécutif et le Parlement. Exposer aux chambres la pol du gouvernement, défendre devant elle ses projets, répondre aux questions de politique générale ; désarmer ses adversaires, rallier et convaincre les hésitants, galvaniser les partisans ; tenir sur les points essentiels, céder à l'occasion sur les points secondaires et définir les compromis nécessaires : cela demande une chaleur humaine, une souplesse tactique, un art de manèment des assemblées [...]. Le Premier ministre devrait être, d'autre part, le leader de la majorité parlementaire, son chef reconnu, respecté, obéi. Il ne l'est point. [...] Il n'est point non plus un chef de gouvernement respecté de tous les ministres, il n'a d'autorité que sur très peu d'entre eux [...]. La plupart, pour toutes les questions importantes, chrechent à établir un contact direct avec le Président de la République. Ils préfèrent

---

14. Cf. Carcassonne (G.), « Ce que fait Matignon », *Pouvoirs*, n°68, 1994 ; Claisse (A.), *Le Premier ministre de la Ve République*, Paris, LGDJ, 1972 ; Langlois Meurine (R.), « Le Premier ministre », in *L'administration française*, Paris, 1965 ; Massot (J.), *Le Chef du gouvernement en France*, Paris, La Documentation française, Notes et études documentaires n°4537-4538, 1979.

15. Cf. Abrial (P.), *Les services du Premier ministre*, Mémoire de DES en Droit public, Université de Montpellier, 1967 ; Colin (J.), « Les services du Premier ministre », *Revue administrative*, n°91, 1963 ; Long (M.), *Les services du Premier ministre*. Conférences publiées par l'université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1981.

16. Py (R.), « Le secrétariat général du Gouvernement », *Revue des PTT de France*, n°6, 1978 et *La documentation française*, Notes et études documentaires n°4779, 1985 ;

17. Cf. de Baecque (F.), *L'administration centrale de la France*, Paris, Armand Colin, 1973 ; de Baecque (F.), Quermonne (J.-L.), *Administration et politique sous la Cinquième République*, Paris, Presses de la FNSP, 1982 ; *Dossier du travail gouvernemental*, Paris, Direction des journaux officiels, 1993 ; Secrétariat général du Gouvernement- Direction de la Documentation, *L'organisation gouvernementale et les grands services publics en France : structures et coordination*, Paris, La documentation française, 1972.

s'adresser à Dieu plutôt qu'à St Pierre [...]. On n'hésite, cependant, à accabler M. Michel Debré. Il n'est pas l'homme de son rôle, certes. Mais le rôle est-il tenable ? Un autre jouerait-il mieux ? Ce n'est pas sûr. La contradiction fondamentale de la constitution de 1958 apparaît en pleine lumière : si le Président de la République gouverne, le Premier ministre est réduit à l'impuissance ; si le Premier ministre gouverne, le Président de la République s'efface. La dyarchie théorique, réglementée par les textes, si minutieux soient-ils est probablement inaplicable »<sup>18</sup>.

Cette analyse qui considère que le rôle est intenable n'est pas propre aux seuls opposants du général de Gaulle dont fait notoirement partie M. Duverger. Trois plus tard, *le Capital* la reprend à son compte :

« La place de Premier ministre n'est pas aisée à occuper ni à tenir, [...] aujourd'hui bien plus qu'hier, elle requiert un homme absolument particulier, une espèce de prototype. La Ve République, en attribuant le portefeuille de Premier ministre à un homme, n'attribue pas un poste, elle confie un rôle que l'homme peut jouer ou ne peut pas jouer, c'est une question de tempérament<sup>19</sup>.

La distinction entre « poste » et « rôle », et plus encore l'idée que tout est question ici de « tempérament » sont intéressantes : elles vont à l'encontre de l'un des principes majeurs des démocraties contemporaines selon lequel les positions de pouvoir, sont irréductibles aux personnes qui les occupent, c'est-à-dire qu'elles ne se définissent qu'en droit et ne peuvent donc varier en fonction des acteurs, encore moins selon leur « tempérament ». On comprend alors mieux pourquoi les juristes n'ont jusqu'à ce jour peu développé d'études sur le Premier ministre : contrairement aux présupposés de la théorie juridico-politique, on a ici affaire à une position dont l'étendue du pouvoir comme le rôle associé varient considérablement selon ses occupants et la configuration politique dans laquelle ils agissent.

Cette singularité n'est pas non plus imputable aux débuts du régime comme le prouve, s'il en est besoin, les trois épisodes de cohabitation. C'est bien une caractéristique du rôle que l'on mesure notamment dans les modalités pratiques de nomination des Premiers ministres. En effet, le choix du Premier ministre par le Président ne repose pas sur l'ajustement des qualités ou compétences de l'« élu-e » aux tâches que la constitution confie au Premier ministre ; il repose plutôt sur l'ajustement de ses caractéristiques socio-politiques à la configuration politique. Quelle que soit la personne concernée, sa nomination à la tête du gouvernement est ainsi toujours expliquée par les commentateurs de la vie politique à l'aune des contraintes avec lesquelles le Président – et par ricochet le Premier ministre – doit composer. En 1991, juste avant la nomination d'E. Cresson, on peut ainsi lire dans la presse :

« Le Président se trouve placé devant une double nécessité : 1°/ changer de gouvernement sans donner une impression de crise [...] 2°/ procéder à un changement de gouvernement qui fasse électrochoc dans l'opinion [...] et ne rompe pas l'équilibre fragile au sein du PS ». (*L'Evènement du jeudi*, 16 mai 1991).

On le voit, le choix du Président semble reposer sur des considérations socio-politiques qui n'ont pas grand chose à voir avec les missions que la Constitution confie au Premier ministre et les compétences de l'élue ; et ce, sans qu'on puisse invoquer un effet de genre ici. Car outre le fait que cette analyse est exposée avant même la nomination de Cresson, c'est toujours le contexte politique qui, plus que la position ou les compétences de la personne choisie, explique le changement de Premier ministre.

Ainsi, quand Pompidou succède à Debré, la presse y voit unanimement une stratégie du Président pour préparer la présidentialisation du régime après le succès des accords d'Evian. La pertinence du choix de R. Barre après la démission fracassante de J. Chirac est jugée par rapport

---

<sup>18</sup> « Monsieur Debré existe-t-il ? », *La NEF*, juillet-août 1959.

<sup>19</sup> *Le Capital*, 16/04/1962

« au problème de la majorité », qui alors composée de trois « courants » de force équivalente (l'UDR, les centristes, les républicains indépendants) et l'on peut lire sous la plume d'un journaliste de *La Croix* (24 septembre 1976) que « non politique, M. Barre est donc l'homme d'une situation politique et d'une action politique ». Quand Fabius remplace Mauroy, on lit également que « cette nomination se comprend mieux lorsqu'on connaît les impératifs auxquels le nouveau Premier ministre devait répondre. (Dominique Gerbaux, *La Croix*, 19/7/1984). Mais cela apparaît plus nettement encore lors de la succession de JP Raffarin en 2005. Anoncée de longue date en vue des mauvais sondages sur le référendum relatif au TCE, les commentateurs font des pronostics sur son futur remplaçant en se fondant uniquement sur les caractéristiques du contexte social et politique.

Si le rôle de Premier ministre ne semble donc pas être associé à un ensemble de compétences précises, quelques règles tacites se mettent toutefois en place avec le temps. Dès le gouvernement Fabius en 1984, le politologue Olivier Duhamel dans un article intitulé « Le deuxième Premier ministre », repère en effet « des permanences frappantes » en même temps qu'il distingue deux types de Premier ministre :

« Le 1<sup>er</sup> Premier ministre est une personnalité politique. Il est personnellement lié à la majorité parlementaire, relativement autonome à l'égard du Président. Michel Debré en 1959, Jacques Chaban Delmas en 1969, Jacques Chirac en 1974, Pierre Mauroy en 1981, autant d'hommes politiques qui ne furent point pures créatures du Président, mais dotés d'une existence propre, laquelle préexistait et survécut au chef de l'Etat. Le deuxième Premier ministre est un homme du Président. Georges Pompidou en 1962, Pierre Messmer en 1972, Raymond Barre en 1976, Laurent Fabius en 1984, accèdent à l'hôtel Matignon par surprise. Aucun d'eux – sauf peut-être Pierre Messmer – n'incarne un choix, un courant ou une option politique, à la différence de leurs prédécesseurs. Leur entrée en politique est très liée au Président, dont ils furent parfois le directeur de cabinet avant qu'il parvienne au pouvoir (Pompidou, Fabius). Le chef de l'Etat désigne un collaborateur personnel » qui doit « conduire la bataille des élections législatives »<sup>20</sup>.

Le contexte, une fois de plus, prime dans l'analyse. Olivier Duhamel distingue en effet deux sortes de Premier ministre : ceux qui sont nommés au début du mandat présidentiel (les premiers Premier ministre), qui sont des leaders politiques, et ceux qui sont nommés en cours de mandat (les seconds Premier ministre) pour lesquels les capitaux politiques et militants sont secondaires par rapport au lien de dépendance qui les unit personnellement au chef de l'Etat. Les choses, en réalité, sont un peu plus compliquées<sup>21</sup>. Mais il n'en reste pas moins vrai que tous les seconds Premier ministre se distinguent des autres par le fait qu'ils sont avant tout perçus comme des « loyaux serviteurs » du Président. Pas un article, ou presque, ne manque de le souligner, au point que l'on peut considérer que « la fidélité » est la principale qualité requise pour endosser le rôle de Premier ministre dans ce type de configuration politique.

« Le choix comme Premier ministre d'un homme [Pompidou] qui n'a jamais été élu, et qui n'a d'autre titre à ces fonctions que la faveur du Président de la République, est symptomatique des intentions du pouvoir (*France Observateur* 3-5-62). Certains commentateurs s'en félicitent : « On ne peut éprouver qu'estime et sympathie pour cet agrégé de lettres, homme de haute probité, de grand savoir, brillant sujet s'il en fut de sa génération et dont le loyalisme à l'égard du général de Gaulle est resté sans faille, comme celui de M. Debré. » (*Le Figaro*, 15 avril 62). D'autres le déplorent : « Pompidou n'est pas un véritable chef de gouvernement : il est l'homme de confiance du général De Gaulle. » (*La Vie française* 20-4-62). Mais tous s'accordent au moins sur ce point ; d'autant plus facilement qu'ils n'ont guère d'autres informations sur l'ancien directeur de cabinet de de Gaulle. Le terme de fidélité, en revanche n'est guère utilisé pour Raymond Barre. C'est

---

<sup>20</sup> *Le Monde*, 20 juillet 1984.

<sup>21</sup> . L'ACM que nous avons réalisé avec l'aide d'Ilhame Hajji (CRPS-CESSP) montre en effet que d'autres variables (l'origine sociale, le type et le volume de diplôme) sont tout aussi voire plus importantes que le contexte de nomination dans la manière d'endosser le rôle, tel du moins que ce qu'en donne à voir l'analyse de contenu des discours de politique générale.

même plutôt son indépendance d'esprit qui est soulignée. Mais on se plaît alors à rappeler que cet homme public à défaut de politique est depuis longtemps le conseiller de l'Élysée. En revanche, lorsque L. Fabius remplace Mauroy en 1984, le *Quotidien de Paris* titre « Fabius : le surdoué fidèle » (19 juillet 1984) et *Libération* fait le chapeau suivant dans l'article qu'il consacre à l'événement : « L'intérêt [de L. Fabius] n'est pas dans son bilan politique ; sa qualité essentielle est dans sa fidélité absolue à Mitterrand » (18 juillet 1984). » « Fabius de toute façon c'est l'homme à tout faire, c'est l'homme du président et voilà pourquoi on l'a choisi (*Le quotidien de Paris*, 18 juillet 1984). « L. Fabius n'a pas encore fait ses preuves dans l'adversité et devra prouver qu'il est autre chose qu'un intime de François Mitterrand [...] il entretient avec le Président une réelle complicité. F. Mitterrand sera donc en total confiance et pourra encore entretenir avec lui une relation d'autorité quasi paternelle (*La Croix*, 19 juillet 1984) .

Lorsque vient le tour d'E. Cresson en 1991, *l'Humanité* titre : « Une proche du Président » (16 mai 1991), *Libération* (16 mai 1991) la qualifie de « protégée et inconditionnelle de Mitterrand » et dans le portrait qu'il lui consacre le lendemain souligne : « Et toujours cette fidélité au chef de l'Etat » (17 mai 1991). « Son parcours politique ne se tisse qu'autour de sa fidélité à un homme et à ses idées explique *La Croix* (17 mai 1991) et *Le Quotidien de Paris* en fait une caractéristique de tout son gouvernement : « On resserre sensiblement mais sans provocation les rangs des fidèles, on ferme les portes à ceux qui n'ont pas un brevet certifié d'allégeance, on écarte deux ou trois suspects [...] et le tour est joué : c'est suffisant pour former une équipe soudée par un lien très fort au Président, à sa personne, à sa politique. Ce gouvernement, émanation de Mitterrand est un carré Mitterrand (*Le quotidien de Paris*, 17 mai 1991).

Avec le temps, toutefois, le choix d'un second Premier ministre à la loyauté inconditionnelle envers le chef de l'Etat suscite moins de critiques, comme si les choses s'étaient routinisées. C'est ainsi que lors du changement de Premier ministre en 2005, l'agence Reuter anticipe le choix du président en considérant la « fidélité » comme un prérequis « normal » – « Le chef de l'Etat en mains a plusieurs fidèles, prêts à incarner à Matignon le sursaut nécessaire » – et lorsque le nom du successeur de JP Raffarin tombe l'agence titre sans hésiter « Un fidèle parmi les fidèles du chef de l'Etat » (Reuter, 22 mai 2005).

De cela, on en retiendra alors deux choses pour ce qui nous intéresse. Au plan méthodologique, tout d'abord, on comprendra que, dans ces conditions, il ne serait pas pertinent de comparer E. Cresson avec l'ensemble de ses homologues masculins. Sauf à introduire un biais énorme dans l'analyse (puisque le rôle varie selon les configurations), la seule comparaison valable est avec ceux qui, comme elle, arrivent en cours de mandat présidentiel et sont dans une relation de subordination au Président – en l'occurrence Pompidou, Messmer, Barre, Fabius, de Villepin<sup>22</sup>. Au plan de l'analyse, ensuite, la singularité de ce rôle en fait un terrain d'étude particulièrement heuristique pour qui s'intéresse aux identités de genre en politique : rôle de « second », occupant un rang dominé par rapport au Président – hors périodes de cohabitation –, et dont la principale qualité requise pour l'endosser est la « fidélité » au chef de l'Etat, le rôle de second Premier ministre est moins masculin que d'autres rôles politiques ou à tout le moins plus facilement endossable par une femme qu'un autre.

A l'appui de cette analyse, on peut pour commencer invoquer un article paru dans *Libération* le 16 mai 1991, où des conseillers en communication invitent « la Première » à jouer de sa féminité :

« Mme Cresson, à en croire les publicitaires interrogés, possède en premier lieu la remarquable qualité de ne pas être un homme. Il faut donc avant tout qu'elle joue de sa féminité. Pour Daniel Robert ' elle est très authentique, c'est vraiment le contraire d'un homme politique', il espère qu'elle restera ' cette femme ravissante, charmeuse, et en même temps très déterminée'. Thierry Saussez, proche de l'opposition, lui conseille d'utiliser 'les recettes qui ont réussi à Michèle Barzach', 'être très féminine dans l'expression, et en même temps très mec dans l'action. [...] Et Séguéla suggère à la nouvelle hôtesse de Matignon de pousser l'exploitation de la féminité jusqu'à l'art même de gouverner : 'elle doit aller vers les valeurs féminines, l'harmonie,

---

<sup>22</sup> . Bien que nommé en cours de mandat présidentiel, L. Jospin ne peut donc être comparé à E. Cresson puisque c'est un Premier ministre de cohabitation.



l'équilibre, la mesure, mais aussi la maternité sociale' (sic). Et surtout, parce qu'elle est, dit-on, d'un commerce allègre, elle devrait être 'le Premier ministre de la joie, qui sorte les français de la morosité dans laquelle ils sont ».

Ces conseillers en communication ne sont du reste pas les seuls à estimer que le poste occupé par Cresson n'est pas incompatible avec le genre féminin. On se souvient que l'opinion publique saisie par la voie des sondages se dit à 73 % très favorable à la nomination d'une femme. Une fois nommée, 49 % des personnes interrogées par la SOFRES déclarent lui faire confiance. C'est moins que Laurent Fabius (53%), certes, mais beaucoup mieux que Raymond Barre (41 %) ou Dominique de Villepin (39 %) <sup>23</sup>. La nomination d'une femme à Matignon ne semble donc pas être considéré comme un handicap en soi. C'est même dans un premier temps une ressource car, d'une part, E. Cresson va – sauf exception – bénéficier d'une solidarité de genre <sup>24</sup>; d'autre part, et en partie lié à cela et aux sondages précités, elle va bénéficier d'un phénomène de censure qui agace d'ailleurs certains commentateurs <sup>25</sup>.

Ce phénomène de censure se mesure tout d'abord par le fait que les réactions politiques à sa nomination sont beaucoup moins nombreuses que pour les autres Premier ministre. Il se mesure ensuite par la faiblesse qualitative et quantitative des attaques de l'opposition.

Le PCF, par la voie de Maxime Gremetz (secrétaire du Comité central du PCF), se félicite tout d'abord « de voir une femme Premier ministre mais [estime qu'] un tel changement ne suffit pas (*Le Monde*, 21 mai 1991) puis déclare officiellement le lendemain « accorde[r] le bénéfice du doute à Mme Cresson » (*Le Monde*, 22 mai 1991). Les élus écologistes n'espèrent rien de bon de ce Premier ministre « encore moins écolo que Rocard (*Le Monde*, 21 mai 1991) ; et la droite dénonce tout au plus un coup médiatique : « C'est très bien. Ça devait arriver depuis longtemps, explique par exemple François Léotard au journal *Le Monde* (21 mai 1991), « mais c'est autant médiatique que l'âge de M. Laurent Fabius lorsqu'il est arrivé au gouvernement ». La plus virulente est une femme – ce qui, loin d'être un produit du hasard peut être considéré comme un autre indice de cet effet de censure provoqué par le genre du nouveau Premier ministre – ; il s'agit en l'occurrence d'Arlette Laguiller (LO) qui rejette toute solidarité de genre en rappelant l'appartenance de classe d'E Cresson : « Une femme qui, quand elle a quitté son poste au gouvernement, l'a fait pour se recaser comme PDG adjoint d'un des plus grands trusts du pays – Schneider –, une femme dont l'intérêt pour le profit des grandes entreprises de l'automobile est d'autant plus grand que son mari est un haut cadre de direction chez Automobile Peugeot (*Le Monde*, 21 mai 1991). Bref, rien de bien méchant au total. Toutes ces attaques sont en tout cas bien moins violentes que celles qu'essuient d'emblée certains de ses homologues de sexe masculin.

L'effet de censure se perçoit encore par comparaison avec d'autres seconds Premiers ministres. En fait, seul Raymond Barre bénéficie d'un *a priori* favorable dans la presse mais c'est aussi le seul qui succède au départ volontaire de son prédécesseur, J. Chirac <sup>26</sup>. De tous les articles consultés, *Témoignage Chrétien* est ainsi le seul qui accueille fraîchement sa nomination dans un article intitulé « Un premier ministre au rabais » : « C'est fait. Nous n'avons plus de premier ministre. Tel est le changement intervenu dans ce gouvernement par ailleurs peu modifié [...] L'enfant chéri de G. Pompidou [J. Chirac] était un homme de décision et de fermeté. Dévoreur de dossiers, fonceur, il faisait de la promptitude dans l'action la clef de sa tactique politique, toujours prêt à franchir quelque pont d'Arcole au moment que [sic] ses troupes semblaient en

---

<sup>23</sup> . La pratique consistant à « mesurer « la cote de popularité des Premier ministre n'ayant commencé qu'à partir de 1974, nous n'avons pas celles de Pompidou et Messmer.

<sup>24</sup> Beaucoup de femmes politiques de droite comme de gauche expriment en effet publiquement leur satisfaction.

<sup>25</sup> « La France va-t-elle s'émerveiller longtemps encore du sexe de son nouveau Premier ministre ? s'énervé Thierry Desjardins. Depuis cinq jours, tout le monde s'extasie : E. Cresson est une femme ! A croire que F. Mitterrand a sorti un extraterrestre de son chapeau ».

<sup>26</sup> . Les critiques se rattraperont par la suite, R. Barre apparaissant à la veille de sa démission comme « le plus impopulaire des Premiers ministres.

déroute.[...]Raymond Barre [...] ne sera que le grand commis du président de la République ». Rien de comparable avec de Villepin, par exemple, dont la nomination est considérée par les Verts comme une « insulte » faite aux français » et comme « une provocation » pour le PCF. Celle de Fabius suscite les mêmes commentaires critiques que celle de Pompidou, à ceci près qu'on prend pour le premier beaucoup moins de garde qu'avec le second. Ainsi, à droite comme à gauche, les choix de Pompidou et de Fabius sont-ils dénoncés comme un signe de la présidentialisation accrue du régime :

-« Pompidou n'apportera rien de nouveau en de hors de sa bonhomie. Cela fait toujours plaisir mais ne conduit pas bien loin » (*Le populaire de Paris*, 24/04/62)

-« Pompidou n'est pas un véritable chef de gouvernement : il est l'homme de confiance du général De Gaulle. » (*La Vie française*-20-4-62)

- Pompidou a une qualité essentielle « politiquement » : être le directeur de cabinet du Général De Gaulle. Le Général De Gaulle a donc nommé son directeur de Cabinet Premier ministre. Je crois que c'est Caligula, l'empereur romain, qui avait fait de son cheval un consul (...) ce n'est pas un gouvernement que préside M. Pompidou, c'est un cabinet qu'il dirige, ce qui est conforme à sa nature (Alain de Lacoste-Lareymondie, député indépendant, maître des Requêtes au Conseil D'Etat).

-« Pour compenser la diminution supplémentaire du caractère parlementaire du gouvernement, que marquera la désignation de M. Pompidou, il est question de faire entrer dans la nouvelle équipe quelques personnalités (Faure, Schumann, Pflimlin) (...) La seule constatation valable est le renforcement du pouvoir présidentiel, ou plus exactement personnel, qui résultera du départ de M. Debré. Non pas que l'intéressé ait été un défenseur des vertus parlementaires et démocratiques. Son oraison funèbre pourrait se résumer ainsi : il fut fidèle jusqu'à la trahison de son passé. Mais lorsqu'on affirmait, avec une certaine malignité, que M. Debré n'était que le directeur de cabinet du chef de l'Etat, on ne pensait pas autant précéder l'événement !

M. Pompidou passe tout naturellement de ce poste, qui fut le sien dans le gouvernement de 1958, à celui de premier ministre. En d'autres temps il eût été possible de parler de promotion pour l'homme. Aujourd'hui on ne peut que croire à l'abaissement de la fonction » (*Le populaire de Paris*, 13/04/62)

- « Sur le plan institutionnel, le choix d'un « technicien » comme M. Pompidou pour succéder au « politique » qu'était M. Debré laisse supposer que la présidence du Conseil deviendra désormais la chambre d'enregistrement de l'Elysée (*Combat*, 11/04/62)

-« Autant Mauroy était lourd des pesanteurs de la gauche et du PS, autant Fabius est transparent. Opinion politique : miterrandiste. Avec Fabius, Mitterrand fait délibérément sauter le 'fusible' qu'est censé représenter le Premier ministre, au point qu'on peut presque dire que c'est Mitterrand qui succèdera à Mauroy grâce à un homme capable de penser aussi vite que l'ombre de son maître. Ceux qui s'inquiétaient de la dérive présidentialiste du régime devront doubler leur dose de calmants : Mitterrand gouvernera plus que jamais à la première personne (*Libération*, 18 juillet 1984)

- « Avec P. Mauroy disparaît le socialisme généreux, celui des rêves fraternels, le socialisme du discours et de la foi [...] Alors apparaît le socialisme de cabinet, celui des froides logiques et des méthodes modernes, celui qui se veut de l'avenir et ne craint pas les compromis avec le diable, le socialisme technocratique. On va retrouver à Matignon des manières d'être de l'ancien régime [...]. Fabius de toute façon c'est l'homme à tout faire, c'est l'homme du président et voilà pourquoi on l'a choisi (*Le quotidien de Paris*, 18 juillet 1984).

On le voit, les critiques sont bien plus fortes dans ces deux cas que pour la nomination de Cresson. Mais cela s'analyse aussi comme un indicateur du genre du rôle : sans surprise, ce rôle de « second » est beaucoup mieux accepté lorsqu'une femme l'endosse que lorsque c'est un homme.

Autre indicateur convergeant : le langage employé par les journalistes pour décrire la relation entre le Président et le Premier ministre. On est loin ici du langage légitime du droit. De manière très significative, on parle « du couple Président/Premier ministre », parfois même de « ménage à trois » – lorsqu'en 2005 J. Chirac nomme de Villepin à Matignon et fait de N. Sarkozy, alors

chef de la majorité, le second dans l'ordre protocolaire des nominations, ce qui inquiète beaucoup les constitutionnalistes... On parle aussi de « divorce » (lors de la démission de J. Chirac en 1976 et celle de Rocard en 1991) et la loyauté du Premier ministre envers le Président est mesurée à son degré d'intimité avec le chef de l'Etat. C'est dire si le registre d'intelligibilité n'est pas ici principalement politique mais domestique. Surtout, dans ce registre domestique qui s'impose spontanément aux journalistes, le Premier ministre est implicitement classé du côté du genre dominé/féminin ; avec une particularité pour L. Fabius dont la position de domination, justifiée par le jeune âge de Fabius (37 ans en 1984), est alors calquée sur celle de la relation père/fils<sup>27</sup>. En cela, cette étude de cas illustre parfaitement l'intérêt heuristique de la notion de genre. Plus précisément, et dans le prolongement d'un certain nombre de critiques<sup>28</sup>, elle invite à se départir de l'opposition entre sexe biologique et sexe social pour définir ce qu'est le genre. Si cette opposition a pu être utile au début des études de genre, elle pose en effet un certain nombre de problèmes : outre qu'elle postule que le sexe biologique n'est pas socialement construit, elle tend à ramener le genre – et son analyse – au sexe de personnes. Dans les travaux scientifiques, le genre féminin est ainsi très souvent relié aux femmes et à elles seules ; le genre masculin aux hommes et à eux seuls. Or comme le montre le cas du Premier ministre, s'il objective des corps, le genre objective aussi des institutions, des positions, des objets, des lieux, etc., car il existe avant tout dans les structures mentales. C'est avant tout un langage, un opérateur symbolique du monde social qui appose en même temps qu'une identité sexuée un rang (aux acteurs, aux activités sociales, etc.), lequel peut-être déconnecté du sexe des acteurs comme on va le voir plus en détail à présent.

### ***L'ajustement symbolique de l'identité de genre des acteurs à l'ambivalence du rôle***

L'indétermination du rôle en termes de genre se vérifie aussi au travers des jeux symboliques d'ajustement de l'identité de genre des seconds Premiers ministres à celle, ambivalente, du rôle. On ne comprendrait pas, autrement, le phénomène. Dans les discours qui accompagnent la nomination des seconds Premier ministre, tout se passe en effet comme s'il s'agissait de rétablir une sorte d'équilibre entre le genre du rôle et celui des acteurs qui l'endosse. Comme dans un jeu de vases communicants, les hommes sont alors efféminés tandis qu'E. Cresson, elle, est virilisée. C'est en effet une déconnexion entre les stéréotypes de sexe et le sexe des seconds Premier ministre que l'on observe dans les portraits qui leurs sont consacrés dans la presse en ce sens que, ce qui est habituellement classé du côté féminin se retrouve plus souvent du côté des hommes que d'E. Cresson et *vice versa*. Ainsi, dans la description des traits physiques, le « visage triangulaire mais caractère carré (*Le Figaro*, 16 mai 91) d'E. Cresson s'oppose à la « rondeur » de Pompidou (*Libération* 26/04/62) et de Barre (*Le Figaro*, 26 août 1976) – dont certains évoquent même le « visage poupin » (*Le Monde*, 27 août 1976) – et les « allures de dandy » de Fabius (*La croix* 19 juillet 84) et de Villepin. Surtout, les qualités mises en avant dans les portraits journalistiques des Premier ministre opèrent une troublante inversion des genres. Les qualités qui sont le plus fréquemment reconnues à E. Cresson sont en effet le courage, l'audace, la pugnacité et l'agressivité.

Elle apparaît ainsi comme « une meneuse de campagne infatigable », « une femme à poigne au franc-parler » (*Libération*, 16 mai 91), une « bagarreuse », une « obstinée » qui « étonne par son dynamisme [...] déterminée, fidèle parmi les fidèles [...] avec son franc-parler, son audace. [...] Edith la bagarreuse [...] tenace, volontaire » (*Libération* 16 mai 1991). « Partout, elle montre les

<sup>27</sup> On ne citera qu'un seul exemple ici en guise d'illustration. Dans sa livraison du 20 juillet 1984, *le Nouvel observateur* (20/7/1984) consacre un portrait à L. Fabius intitulé « Laurent le mieux aimé » dont le chapeau est le suivant : « On a souvent répété que Fabius était le poulain, le chouchou du président. Il est beaucoup plus que cela : son fils ». On notera toutefois au passage que le Premier ministre est appelé par son seul prénom, ce qui est rare pour un homme politique, l'usage du seul prénom étant généralement réservé aux femmes politiques (cf. D. Dulong et F. Matonti. « L'indépassable « féminité ». La mise en récit des femmes en campagne », article cité).

<sup>28</sup> Cf. les travaux de Laqueur, Butler et Dorlin.

mêmes qualités de courage et de pugnacité » (*Libération*, 17 mai 91). Même perception à droite où *Le Figaro* (16 mai 91) la décrit comme « naturellement agressive », « ferme dans ses négociations avec les autorités américaines... » Bref, et comme le dit très explicitement Claude Imbert, « E. Cresson a les qualités des femmes politiques d'aujourd'hui : des qualités viriles. Dans les basses-cours de mâles affadis, elle affiche, sans précaution, des convictions, du caractère, du bon sens et un franc-parler qui ont laissé sur le cul les paysans à fourches, des ronds-de-cuir eurocrates, sans compter quelques samouraïs » (Claude Imbert, *Le Point*, 20 mai 91, « Une 'Première' »). Et Françoise Giroud : « Je connais E. Cresson... elle en a [...] il n'y a pas une autre façon, élégante, pour le dire (*Libération*, 21 mai 1991).

Les qualités qu'on lui impute sont donc celles de la masculinité hégémonique. Comme dans ce modèle, elle sait se montrer dure à la peine, agressive, censurer l'expression de ses émotions (autre que la colère)<sup>29</sup>. Aussi, cette virilisation peut-elle s'analyser en premier lieu comme une injonction faite à Cresson de se comporter en homme, c'est-à-dire de se conformer aux normes masculines du rôle qu'elle endosse. Elle peut du même coup s'analyser aussi comme un dispositif symbolique – somme toute classique<sup>30</sup> – de dénégarion de la transgression de la hiérarchie entre les sexes. Il y a là en effet un discours implicite – ce n'est pas n'importe quelle femme qui accède à ce poste mais une femme qui a un « tempérament »<sup>31</sup> masculin – qui permet non seulement de justifier l'accession d'E. Cresson au poste de Premier ministre mais permet d'empêcher la féminisation de ce poste. Ce qui surprend davantage ici est que les hommes qui deviennent Premier ministre dans les mêmes conditions que Cresson sont à l'inverse dévirilisés. Le contraste entre les portraits d'E. Cresson et les portraits de ses homologues masculins est de fait plus que frappant, en particulier avec Laurent Fabius dont les principales qualités reconnues sont généralement celles que l'on impute aux femmes (politiques)<sup>32</sup>. Les qualificatifs les plus fréquemment utilisés par les journalistes pour dépeindre Fabius sont en effet la disponibilité, l'écoute et la discrétion et, sauf une exception, ce n'est pas son courage qui est souligné mais bien plutôt sa capacité à fuir les problèmes<sup>33</sup>.

- « Efficace, Laurent Fabius sait écouter, expliquer, convaincre. Les syndicats ont souvent apprécié sa disponibilité » (« Habilité et pragmatisme », *La Croix*, 19 juillet 84)
- « Disponible pour ses proches, il sait aussi travailler des nuits entières sur ses dossiers. Evitant de s'exposer aux coups, il pense les problèmes, et les tranches à distance (*Libération* 19 juillet)
- « L'homme discret du président va se retrouver cette fois en première ligne (*Libération* du 18 juillet 1984)
- « L. Fabius est un fin tacticien. D'une discrétion totale, il sait balancer ses idées, laisser le minimum de prise à la contestation. Ses projets, ses réalisations sont toujours lissées, sans aspérités, pour désamorcer les contre de ses adversaires. Politique en diable, à 38 ans bientôt, il est un des « chouchous » de F. Mitterrand (Jacques Jublin, *Les Echos*, 18 juillet 1984)
- « Fabius : le surdoué fidèle » titre Le quotidien de Paris du 19 juillet et poursuit : « Un galet, a-t-on pu dire. Un galet lisse et poli, bien élevé et prudent. Un fils a-t-on dit autrefois : celui que F. Mitterrand [...] choisit de se donner [...] LF se comporte en élève, copie jusqu'au rythme et au ton du maître et adopte jusqu'à la caricature, ses allures de fuite, ses dérobades et ses voltes face [...] Inexpérimenté quoi qu'il en dise et quoi qu'on en dise [...],
- « LF est un homme à poigne. Sa grande discrétion et le pragmatisme avec lequel il a traité certains dossiers ont dissimulé cette force de caractère qu'il a toujours su mettre au service de F.

<sup>29</sup> Sur cette notion, voir notamment les travaux de Connel. On notera cependant que le modèle de la masculinité hégémonique comprend d'autres normes de comportement – se tenir à distance aussi bien émotionnellement que physiquement des autres et viser la compétition, le succès et le pouvoir – qui ne sont pas imputées à E. Cresson et qu'elle-même ne revendique pas (cf. infra).

<sup>30</sup> . Le phénomène n'est pas réservé aux positions de pouvoir politiques mais se retrouve plus généralement quand une femme accède à une position de pouvoir.

<sup>31</sup> . Le terme est ici employé au sens que lui donne E. Dorlin dans *La matrice de la race*.

<sup>32</sup> . Cf. C. Achin, L. Bargel, D. Dulong et alii, *Sexes, genre et politique, op. cit.*

<sup>33</sup> . Par ailleurs, et contrairement aux autres hommes, L. Fabius est privé des attributs de la virilité jusque dans son apparence physique, les journalistes notant souvent sa calvitie et la finesse de sa corpulence.

Mitterrand [...] Son autorité il l'a exercée sur les entreprises nationalisées [...] Son autorité c'est aussi le traitement capitaliste de gros dossiers industriels [...]. Ce fort en thème arrive à Matignon avec une connaissance du tissu industriel indispensable à l'heure où les créations d'emplois sont prioritaires » (*Les Echos*, 18 juillet 1984)

-Pierre Racine, dans une interview accordée au *Matin* (19 juillet 1984) : « J'ai toujours pensé le plus grand bien de lui, dit PR, directeur de l'ENA à l'époque où LF y était élève. Je n'ai pas du tout été surpris par sa nomination et pense sincèrement qu'il sera à la hauteur de la tâche » et de poursuivre en soulignant que sa double formation à Normale Sup et à l'ENA en fait un être supérieurement cultivé mais qui aurait pu rester modeste.

- « Fabius, ministre pense-froid » (Jean Villeneuve, *Libération* du 19 juillet 1984), article précédé du chapeau suivant : « Disponible pour ses proches, il saute travailler des nuits entières sur ses dossiers. Evitant de s'exposer aux coups, il pense les problèmes et les tranche, à distance ».

-« L. Fabius ne serait-il pas le reflet inversé de son prédécesseur à Matignon ? Mauroy le tribun massif et populaire. Fabius l'intellectuel aux allures de dandy. Mauroy, l'intuitif. Fabius, le conceptuel. Mauroy, l'héritier de la tradition socialiste du nord. Fabius, l'héritier tout court. Mauroy le besogneux, l'homme de terrain, parti de sa mairie de Lille pour conquérir Paris. Fabius, le surdoué parti de Paris pour recevoir une circonscription en)béton de Seine-Maritime (*La Croix*, 19 juillet)

Le contraste est moins fort avec G. Pompidou mais la principale raison en est qu'il est largement inconnu des journalistes politiques lorsqu'il accède à Matignon. Les portraits sont donc peu nombreux, très prudents, pour ne pas dire circonspects<sup>34</sup>, et décrivent surtout son parcours professionnel. Néanmoins, là encore, les quelques articles consacrés à sa personne mettent en avant un « tempérament » qui n'a rien de viril puisque les qualités qui lui sont reconnues sont « l'humour », « la courtoisie », l' « amabilité » ainsi qu'une certaine « bonhomie » ; autant de qualités qui s'accordent en fait avec la mission que le Président de Gaulle est supposé lui avoir confié, à savoir, présenter une « version souriante du gaullisme » former un « cabinet de charme » (*Paris-Presse L'intransigeant*, 10 février 1962) – d'où le jeu de mot de Roger Priouret qui parle de « gaullisme sociable plus que social » (*La Vie Française*, 13/4/1962).

C'est de fait surtout l'aptitude de Pompidou à séduire (l'opinion) qui est soulignée dans les articles –« un grand commis, discret, efficace et souriant » (*L'Aurore*, 11 avril 1962) ; « Debré ne savait pas plaire [...] G. Pompidou possède lui, cet art précieux de séduire [...] Il est souple, fin, agile » (*Le Figaro*, 18/04/62) ; « il paraît plus qualifié pour réussir les opérations de charme que son triste et sentencieux prédécesseur (*Le populaire de Paris*, 17/04/62) – et dans une moindre mesure la même capacité que L. Fabius cité à contourner les obstacles : « M. Pompidou nous est apparu comme un homme amène, aux traits fins et séducteurs, à la morphologie reflétant très exactement le terroir originel. La malice pétille dans des yeux vifs qui traduisent une volonté tenace mais souple. L'homme nous a donné l'impression d'être de la famille de ceux qui tâtent un obstacle mais qui ne l'attaquent jamais de front, s'appliquent plutôt à le contourner en mettant le cap sur une autre direction. Il serait donc, si nous voyons juste, un calculateur patient, toujours à l'affût des circonstances favorables, des contradictions et des faiblesses de ceux qui se mettent en travers de sa route. M. Pompidou ne doit pas aimer l'action pour l'action, il ne doit rien entreprendre, rien faire qui lui semble inutile» (*Le Capital*, 2 mai 1962).

Les portraits de R. Barre, beaucoup riches que ceux de Pompidou auquel il est pourtant très souvent comparé, sont aussi ceux où le mélange des genres est le plus équilibré, en ce sens que l'on y retrouve autant de stéréotypes féminins que masculins. On l'observe d'abord dans la

---

<sup>34</sup> . Les titres des rares portraits consacrés à Pompidou indiquent en effet la difficulté des journalistes à dépeindre un personnage qu'ils ne connaissent guère : « Un banquier baudelairien entre à Matignon titre par exemple *Le Monde*, (14 avril 1962) ; « Haute finance et haute école » (*Libération*, 12/4/62) ; « Pompidou : un homme pas si simple » (*Paris Presse L'intransigeant*, 12/4/1962 ; « Un financier qui n'a jamais oublié sa vocation de lettre » (*L'aurore*, 12/4/1962). La nomination de D. de Villepin ne suscite elle aussi que très peu de portraits dans la mesure où il était membre du gouvernement précédent. C'est pourquoi la comparaison n'en tient pas compte ici.

description de ses traits physiques : « Le visage est rond et le sourire large, mais l'œil est aigu et la mâchoire volontaire » (*La Croix*, 31 août 1976) ; ou encore « Pour ce professeur au visage poupin, qui porte allègrement la cinquantaine, la fermeté est celle de l'âme, non celle du verbe » (*Le monde*, 27 août 1976) Mais on l'observe plus encore dans les qualités qui lui sont imputées. Car c'est en somme l'image d'une main de fer dans un gant de velours qui ressort des portraits de presse. Les qualités qui lui sont le plus fréquemment imputées sont le « sens du réel » et/ou « le pragmatisme », « l'écoute » et la « pondération », mais aussi la « fermeté », « la solidité », « la rigueur » et même « l'autorité ».

Dans un article intitulé « Retour au réel », *l'Aurore* (26 août 1976) se félicite du choix de « cet européen qui a prouvé, comme vice-président de la Commission du Marché commun à Bruxelles, qu'il a les pieds sur terre » et dans ce même exemplaire un autre article titre « Un européen pragmatique » en développant de la manière suivante : « un européen pragmatique, à l'esprit clair, à la parole brève et nette, au caractère plus difficile et plus tranchant que ne le laisserait supposer sa rondeur ». Même perception dans *Le Figaro* (26 août 1976), où il est affirmé que « R. Barre n'est en aucune façon l'homme d'une théorie », mais aussi dans *Le Monde* (27 août 1976) où l'un des intertitres de l'article de G. Mathieu est significativement « Les faits avant les doctrines » : Empirisme et obstination, ces deux traits essentiels de M. Barre ne suffisent pas à définir l'homme. La courtoisie et ronde froideur de l'universitaire précis [...] cache un réel fond de générosité ». *L'Express* (30 août 1976) explique pour sa part que c'est sa « disponibilité qui a séduit le président de la République » et « qu'elle sera un atout pour M. Barre dans l'accomplissement de sa tâche ». Autre qualité reconnue dans ce même article, l'écoute – « il avait d'excellentes relations avec les syndicats [au cabinet de Jeanneney] parce qu'il les écoutait, les comprenait ». Mais plus intéressant est de noter que l'auteur du portrait distingue « trois Raymond Barre » : « Le premier est universitaire rigoureux à l'esprit clair, au verbe net, mais ennemi des jugements à l'emporte pièce [...] Le deuxième est ce qu'on appelait au XVII<sup>e</sup> siècle un 'honnête homme'. C'est-à-dire une personne cultivée : il aime l'opéra, les ouvrages historiques [...] Sa rondeur ne doit cependant pas égarer. Elle cache le troisième R. Barre : l'homme d'action et d'autorité ». Dans le portrait que *La Croix* lui consacre (27 août 1976) on peut lire qu'« il a le grand mérite de savoir écouter les autres [...] Sa souplesse tactique et sa grande prudence [...]. Cet humaniste – marié, père de deux fils –, de taille moyenne, au sourire large, à l'élocution pondérée, n'a jamais été un parlementaire ». Mais ceux du *Figaro* sont plus intéressants encore. Dans un premier portrait livré le 23 août 1976 intitulé « Pondéré, calme, carré », R. Barre est ainsi dépeint le « visage rond et presque placide, mais œil vif et mobile, l'élocution posée et lente, le verbe technique, mais point trop, le ton grave et convaincu... En somme un personnage solide, sérieux, carré, sincère sans doute et même sympathique ». Trois jours plus tard (26 août 1976), cependant, c'est un portrait plus féminin qui nous est livré : « visage rond et lisse, verbe posé et chaleureux, sourire large et matois, geste onctueux, œil félin – Raymond Barre dissimule une volonté et une ténacité à toute épreuve. Un trait de caractère qu'une intelligence particulièrement vive, une imagination extraordinairement fertile, une prudence de renard complètent et tempèrent en permanence. Mais il ne faut pas s'y tromper, R. Barre sait s'entourer, sait faire parler, sait écouter, sait laisser mûrir les choses et s'infléchir les hommes [...] Tout en restant disert, il devient alors d'une discrétion peu courante aujourd'hui. Le parallèle qu'on peut établir entre G. Pompidou à l'époque où il fut choisi par le général de Gaulle, et R. Barre [...] ne manquera pas d'être remarqué. Dans les détails même : R. Barre, qui n'hésite pas à passer derrière les fourneaux, est aussi à l'aise avec les fourchettes d'une bonne table qu'avec celles des parités monétaires ».

Bien sûr, dans les portraits consacrés à E. Cresson, on retrouve – ici comme ailleurs – certaines particularités dans la manière de (re)présenter les femmes en politique<sup>35</sup>. Le « ton » employé par les journalistes est davantage familier ; la référence à sa famille est plus souvent présente – *via* notamment un certain nombre de photographies d'elle bébé ou petite fille ; la plupart des articles comprennent des détails sur son corps et/ou son apparence physique ; son engagement politique est généralement dépolitisé, ramené à choix de personne (Mitterrand) plus qu'à des opinions

<sup>35</sup>. Cf. Dulong D., Matonti F., « La féminité indépassable », article cité.

politiques personnelles ; enfin, 4 articles signalent d'emblée qu'E. Cresson n'agit pas seule mais avec l'aide d'un « gourou », Abel Farnoux, qu'elle a pris pour chef de cabinet. Mais, là encore ces spécificités féminines ne lui sont pas exclusivement réservées, la différence avec les autres seconds Premier ministre étant plus une question de degré que de « nature ». Ainsi, les biographiques de R. Barre mentionnent-elle très souvent qu'il est marié et père de deux enfants et l'on trouve plusieurs photos de lui accompagné de son épouse. Par ailleurs, « son sourire large » est également souvent mentionné. L. Fabius, dont la calvitie et les vêtements chics en tweed sont régulièrement mentionnés, est-il photographié avec l'un de ses fils sur les genoux par *L'express* (27 juillet 1984) et lui aussi flanqué d'un « homme de l'ombre » – son directeur de cabinet, Louis Schweitzer, auquel *Le Matin* (22/7/1984) consacre un encadré où il apparaît comme le « double » de Fabius, son « alter-égo » – quand ce n'est pas du « père » (F. Mitterrand). Par ailleurs, à en croire bon nombre de journalistes, ce Premier ministre, tout comme les autres du reste, n'aurait pas d'opinions politiques propres. Leur entrée en politique « par le fait du Prince », et leur grande fidélité à celui-ci, toujours soulignés dans les articles, indiquent en effet très clairement que l'on a affaire à des acteurs politiques d'un genre particulier tant ils manquent d'autonomie dans leur carrière et dans leurs opinions. Plus remarquable encore : si le sexe féminin de Cresson a pour conséquence de sexualiser sa relation subordonnée au Président de la République dans les articles les plus critiques, elle n'a pas non plus l'exclusivité de ce traitement journalistique. Madame la « Pompadour » a ainsi un prédécesseur : Mr « Pompidour », surnom donné par *l'Express* au second Premier ministre de de Gaulle en 1962.

On le voit, la bicatégorisation du genre féminin/masculin, telle du moins qu'on l'observe habituellement dans l'opposition des stéréotypes qui y sont respectivement associés en France, ne recoupe pas ici la bicatégorisation des sexes. Comme dans le modèle unisexe qui prévalait avant le 18<sup>e</sup> siècle – où les différences sexuelles sont une question de degré mesurables sur un *continuum* allant du plus masculin au plus féminin<sup>36</sup> –, des hommes ayant accepté d'occuper un rang subordonné se voient attribués des marqueurs identitaires féminins tandis qu'une femme promue au même rang est parée de marqueurs identitaires masculins. Cependant, alors que cette inversion de genre ne nuit guère aux hommes, elle s'analyse comme l'une des causes de l'échec d'E. Cresson à Matignon.

### ***Le (mauvais) genre comme instrument de coordination de l'action collective***

Si dans un premier temps, le genre comme le sexe d'E. Cresson ne donnent aucune prise à ceux qui cherchent à la discréditer, c'est pourtant bien « son » genre – *i.e.* celui qu'on lui impute et qu'elle accrédite au travers de sa conduite – qui va provoquer sa chute. L'effet de censure ne dure pas bien longtemps en effet – jusqu'à son discours de politique général. Mais reste à comprendre comment s'opère la levée de la censure – *i.e.* à quelles conditions « son » genre devient une arme symbolique qui se retourne contre elle ?

La première condition tient dans l'absence de soutien politique mis à part celui de F. Mitterrand. Au PS, E. Cresson n'est en effet inscrite dans aucun courant, or plus que tout autre gouvernement, la composition des gouvernements socialistes est le résultat d'un savant dosage entre les courants du parti. Cresson est donc en position de faiblesse au sein de son propre gouvernement : contrairement à la plupart de ses ministres, elle ne peut s'appuyer sur aucun courant et doit même composer avec certains de leur leader au sein du gouvernement qui la court-circuitent et entretiennent des relations directes avec le Président. Elle ne contrôle pas plus le groupe parlementaire<sup>37</sup>, d'autant qu'elle ne fait rien pour tenter de rallier des soutiens à sa cause, bien au contraire. A peine installée, E. Cresson supprime en effet le traditionnel petit

<sup>36</sup> . Cf. T. Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1990.

<sup>37</sup> Ce qui est d'autant plus gênant que le PS n'a pas la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le gouvernement précédent s'appuyait donc soit sur l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer ses projets ou sur les centristes (mais ces derniers y rechignent de plus en plus avec l'approche des élections).

déjeuner du mardi, qui, sous Rocard, rassemblait le Premier ministre et les dirigeants socialistes<sup>38</sup>. Surtout, rompant avec la double règle de discipline et de solidarité gouvernementale, elle ne ménage aucune critique à son gouvernement qui, très vite le lui, rend bien<sup>39</sup>.

La comparaison avec Pompidou est particulièrement intéressante ici puisque, comme elle, Pompidou arrive à Matignon sans soutien politique – et avec bien moins de capital politique qu'elle ! – mais il va pourtant rester 6 ans à Matignon et y acquérir une stature de présidentiable. C'est que, à l'opposé de Cresson, Pompidou, on l'a dit, est là pour « charmer » et pas seulement l'opinion publique. Sans capital politique, et dans la mesure où il lui faut aussi répondre aux discours qui voient dans sa nomination un signe de la présidentialisation du régime, il commence par ménager les partis politiques – « Jamais il n'avait été autant tenu compte, depuis 4 ans, des partis et du parlement », peut-on ainsi lire dans la presse (*Forces Nouvelles*, 19 avril 1962) – tout en s'efforçant de rallier des soutiens au delà du parti gaulliste<sup>40</sup>. Par ailleurs, il étend progressivement son contrôle sur le gouvernement – *via* la promotion de ministres plus 'pompidoliens' que 'gaullistes', tels Olivier Guichard, François Ortoli, Raymond Marcellin, Jacques Chirac, etc. – ainsi que son emprise sur le parti – en contrôlant notamment la commission d'attribution des investitures. De sorte qu'à son départ en 1968, c'est lui et non de Gaulle qui apparaît comme le chef de la majorité parlementaire<sup>41</sup>. Autant de pratiques politiques qui expliquent – au moins en partie – comment Pompidou, à l'inverse de Cresson, est parvenu construire sa longévité à Matignon.

S'il est une condition évidente de sa chute, le manque de soutien partisan dont souffre Cresson, ne permet toutefois pas de comprendre pourquoi celle-ci endosse le rôle de cette manière, ni pourquoi et comment les attaques vont se focaliser sur « son » genre. A ces deux questions, une même réponse : on a vu que le choix du Premier ministre était moins affaire de compétence que de configuration politique et que le rôle du Premier ministre variait en fonction de cette configuration. Or si De Gaulle nomme Pompidou pour « mener une opération de charme », Mitterrand choisit Cresson pour se débarrasser de son principal concurrent qui n'est autre que Rocard. La presse du reste l'a bien compris, qui la qualifie « d'anti-Rocard » et rappelle que Cresson a démissionné avec pertes et fracas du gouvernement Rocard l'année précédente<sup>42</sup>. Quant à Cresson, elle ne s'en cache pas, rapportant dans sa biographie les propos suivants, que Mitterrand lui aurait tenus lors de l'entretien où il lui annonce qu'il va la nommer à la tête du gouvernement : « Après Rocard, tout devra être différent : le fond, le style, l'ambition. Les gens devront sentir le changement »<sup>43</sup>. Quelques jours plus tard, sommé de justifier publiquement son choix en raison de fuites de son entourage proche, Mitterrand déclare en outre publiquement : « Madame Cresson est apparue comme la plus apte à muscler davantage encore notre économie et porter nos industries au plus haut avant l'ouverture du grand marché unique ». C'est donc un gouvernement de triple mission qui lui est confié : « muscler » l'économie française, gagner les

---

<sup>38</sup> . Elle se contente de recevoir les présidents de groupe du Sénat et de l'Assemblée nationale pour une rapide inspection du programme parlementaire.

<sup>39</sup> . Dès l'été 1991, Pierre Joxe, notamment, lance l'hypothèse de son remplacement par Delors et J. Auroux celle d'un commando pour conduire la majorité à la victoire en 1993. Le problème de la discipline gouvernementale n'a toutefois rien de spécifique à l'expérience Cresson. C'est un problème récurrent que connaissent tous les Premiers ministres, à commencer par M. Debré dont les archives montrent toute la difficulté qu'il a eu à imposer la règle de la solidarité gouvernementale affichée. La seule différence entre le gouvernement Cresson et les autres réside dans le fait que l'indiscipline est rendue publique et s'inscrit dans une stratégie visant à montrer son manque d'autorité.

<sup>40</sup> . Le MRP obtient ainsi plusieurs portefeuilles dans son gouvernement

<sup>41</sup> . Le groupe de l'UNR élit d'ailleurs Pompidou « Président d'honneur du groupe » après sa démission.

<sup>42</sup> Un exemple parmi d'autres : « Prisonnier de son discours et de son style, MR, après avoir été l'homme du compromis, peinait à devenir l'homme du 'nouvel élan'. [...] cette démission ordonnée ne triche pas avec l'apparence : il s'agit bel et bien d'un divorce à coloration politique. Le Chef de l'Etat est allé chercher le successeur de MR parmi ses opposants les plus publics : Edith Cresson avait démissionné [du gouvernement], en octobre 1990, à la suite de désaccords répétés avec le Premier ministre » (*Libération*, 16 mai 91).

<sup>43</sup> . Edith Cresson, *Histoires françaises*, Paris, éditions du Rocher, 2006, p. 132.



élections de 1993 tout en stigmatisant un Rocard qui apparaît de plus en plus comme présidentiable.

A partir de là, E. Cresson construit son « identité stratégique » en jouant sur un double registre qui ne se comprend vraiment qu'au regard de cette feuille de route. D'une part, et conformément au genre féminin, elle se présente comme une femme « authentique », « désintéressée par le pouvoir »<sup>44</sup>. Un registre qui s'accorde bien au poste et qui lui permet de plus de stigmatiser en creux l'ambition de ses camarades de sexe masculin, dont M. Rocard. D'autre part, et surtout, elle performe une virilité populaire, qui tranche avec le style de M. Rocard, réputé pour être un « homme de compromis », « subtil », à la langue complexe. Comme le remarque ainsi d'emblée Robert Schneider, dans le *Nouvel Observateur*,

« Mitterrand a choisi l'anti-Rocard. Non seulement E. Cresson est le seul ministre qui a contesté publiquement la méthode du Premier ministre en quittant le gouvernement avec éclat. Non seulement elle n'avait pas alors de mots assez durs, en privé, pour dénoncer le 'consensus mou' de Rocard, accusé de n'avoir ni projet ni ligne politique. Mais tout l'oppose à son prédécesseur [...]. Rocard était prudent, il avançait à petits pas ; elle fonce, sans prendre beaucoup de précautions. Il croyait d'abord à la pédagogie ; elle ne jure que par la volonté. Il avait fait du silence sa vertu cardinale ; elle n'arrête pas de parler. Il détestait les symboles ; elle en raffole. Il jouait un jeu compliqué d'alliances au sein du PS ; elle ne s'embarrasse guère des éléphants roses (*Le Nouvel Observateur*, 23-29 mai 1991).

Mais le portrait que livre Martin Peltier, aux lecteurs du *Quotidien de Paris* le 21 mai 1991 – dans un article significativement intitulé « Une grande fille toute simple » – indique déjà les risques de cette « identité stratégique » au genre hybride :

« ...Après les volutes intriquées du parler vrai, voici avec Edith Cresson le parler droit, le parler de la ménagère. L'œil un peu lourd, le maquillage express, les manches toujours retroussées, la bouche grande ouverte, une grande fille toute simple [...] Après l'ectoplasme le plus médiatique de France, la réalité charnelle d'Edith Cresson, ça change, ça repose, ça ravigote ! [...] On a envie de lui tendre un bouquet garni. Elle ne nous fiche pas de complexes avec une dialectique au-dessus de nos moyens. On est tellement content qu'on versera volontiers un peu plus d'impôts. En saine économie, le sourire se paie aussi. [...] Elle impose d'un coup son image de réalisme, son sens du concret 'à la japonaise' [...] Avec E. Cresson, voici plus subtile encore : le style vraiment-un-peu-popote-pieds-sur-terre. Non plus la langue de bois, mais la langue de veau charcutière ».

On l'aura sans doute compris : en jouant sur le registre d'une féminité à la fois virile et populaire, E. Cresson donne à voir « une personnalité doublement dérangeante » (*L'événement du Jeudi*, 5 juin 1991). Elle incarne en tout cas une forme de féminité peu légitime socialement et donne du même coup prise à ses détracteurs. Une chose est certaine, c'est par la mise en scène de « sa » vulgarité que ces derniers tentent de la discréditer dans l'exercice de ses fonctions.

Selon Cresson, tout commence ainsi par la publicisation de certains discours tenus sur un mode relâché, dans un cadre privé, c'est-à-dire en dehors de toute représentation du rôle, mais présentés comme autant de « gaffes ».

« On m'a attribué des phrases que je n'avais jamais prononcées, ou que j'avais glissées au fil de conversations vieilles de plusieurs années et, surtout, dans des contextes non officiels. [...] La toute première fois, j'étais à Matignon. On avait introduit dans mon bureau une journaliste, Pascale Amaudric, du *Journal du Dimanche*, qui m'avait demandé une interview. Au moment où elle s'installe, je reçois un appel interne de mon chef de cabinet m'informant que mon arrivée à Matignon n'a pas troublé la Bourse, qui demeure tranquille. Ce à quoi je réponds – clairement à lui, nullement à elle, qui d'ailleurs se tenait silencieuse – : 'La Bourse, j'en ai rien à cirer'. Elle en a fait l'énorme titre de son article. [...] Une autre fois, alors que je m'étais battue avec succès pour défendre l'automobile européenne et française, je recevais à Matignon Roland Dumas et un de mes collaborateurs. Nous évoquions les problèmes économiques internationaux. Cela m'avait conduite à souligner les grandes différences existant entre le Japon et la France

---

<sup>44</sup> . Voir notamment son autobiographie précitée.

quant à leurs conditions de vie et de travail [...] j'avais bien remarqué que Roland Dumas, qui était l'avocat du *Canard enchaîné*, m'avait regardée d'un air rigolard, lorsque je lui avais dit que les japonais travaillaient comme des fourmis – comparaison osée peut-être mais dite à titre personnel, à un membre du gouvernement. [...] La troisième fois, mon propos concernait les Britanniques. On me dira que trois fois c'est beaucoup. Le coup était bien monté. Un journaliste anglais, Naim Attalah, préparait en 1987 un livre sur les femmes et le pouvoir. Il était venu me voir. C'était durant la première cohabitation, quand je n'étais que député. Comme, en fin d'entretien, il m'avait affirmé que ses compatriotes ne s'intéressaient pas aux femmes, qu'ils préféraient pour la plupart, la compagnie des hommes – il suffit pour le vérifier de songer au succès des clubs [...] j'avais approuvé. Et j'avais ajouté, pensant à la littérature, à l'éducation dans les internats que ce trait s'inscrivait dans leur culture qui faisait une large part à l'homosexualité. Or voilà que ce journaliste, qui n'avait pas publié l'interview au moment où elle a été réalisée, ressort ces propos qu'il avait largement sollicités, cinq ans plus tard, quand je deviens Premier Ministre »<sup>45</sup>.

« Gaffes » ou pas, peu importe ici. Seuls importent les effets, *i.e.* la réception faite à la publicisation de ces paroles. La presse unanime crie au scandale et reproche à Cresson de ne pas tenir son rôle et le rang qui va avec, c'est-à-dire de ne pas être à leur hauteur, en la rappelant à l'ordre (social). Dans *Le Figaro* du 20 mai 1991, Thierry Desjardins peut ainsi écrire : « Même pour avoir l'air branché, il n'est pas convenable qu'un Premier ministre s'exprime ainsi. Et pire encore, il est regrettable qu'un Premier ministre n'ait 'rien à cirer' de la Bourse ».

Ce n'est donc pas en raison de son genre féminin que Cresson est discréditée – on l'a vu, celui-ci s'accorde bien au rôle dominé de second Premier ministre. Ce n'est pas non plus parce qu'elle performe un genre masculin qui ne correspond pas à son sexe. C'est parce qu'elle performe un genre masculin-féminin socialement dominé. En ce sens, c'est en fait moins un racisme de sexe – comme l'affirme E. Cresson dans sa biographie – qu'un racisme de classe qui s'exprime dans le procès en incompétence qui lui est fait. Cela apparaît très nettement dans les commentaires relatifs au discours de politique générale que Cresson prononce devant l'Assemblée nationale le 22 mai 1991.

Rite d'institution par excellence, souvent comparé dans la presse à un « grand oral », le discours de politique générale est toujours une épreuve pour celui qui le prononce mais plus encore pour les Premier ministre ne disposant pas d'une majorité absolue et disciplinée au Parlement pour lesquels le rite signe généralement la fin de la trêve. L'épreuve est également compliquée pour les seconds Premier ministre. Nommés dans un contexte de crise, ils doivent d'une part faire face à l'érosion des soutiens politiques, y compris au sein de leur propre majorité où le changement de Premier ministre crée des tensions entre courants ; d'autre part, l'exercice est pour eux contraint par une injonction paradoxale puisque le discours de politique générale est censé marquer une rupture dans la continuité du mandat présidentiel. Aussi, n'est-il pas étonnant de constater qu'ils n'en sortent pas souvent victorieux. L'épreuve est en effet considérée comme ratée pour la majorité d'entre eux, les deux seuls à la « réussir » étant paradoxalement ceux qui n'ont jamais été élus (R. Barre et D. de Villepin) mais ce sont aussi ceux qui bénéficient de la plus forte majorité à l'Assemblée<sup>46</sup>. Pour les autres, on leur reproche aussi bien la généralité des propos, le manque d'ambition politique, le peu d'originalité des mesures et le style technocratique de la prestation.

Ainsi, Pompidou se voit-il reproché de s'être « présenté en directeur de cabinet, en fonctionnaire, lisant des fiches qui lui avaient été préparées par ses services, sans chercher à faire une vaste synthèse ni exposer des perspectives. Il l'a fait honnêtement, mais en donnant l'impression d'un homme qui aurait à en référer, un homme chargé d'exécuter et d'expliquer, mais sans aucune envie de faire connaître le fond de son tempérament et de son orientation »

<sup>45</sup> Edith Cresson, *Histoires françaises*, op.cit., p. 145-148.

<sup>46</sup> Celle de R. Barre est certes plurielle et masque mal ses divisions mais son gouvernement respecte bien l'équilibre entre les courants. Quant à D. de Villepin, la nomination de N. Sarkozy au rang de second dans la hiérarchie du gouvernement permet dans un premier temps du moins d'unir le parti majoritaire.

(René Cassagne, député SFIO). Le discours de L. Fabius est tout aussi mal accueilli : « rien de bien neuf par rapport aux objectifs affichés par son prédécesseur Pierre Mauroy. Simplement, l'ancien ministre de l'Industrie évacue au maximum toute référence idéologique [...]. La montagne Fabius a accouché de la petite souris moderniste du socialisme à la française » (*Le quotidien de Paris*, 25 juillet 1984).

E. Cresson, qui cumule le double handicap de prendre ses fonctions en cours de mandat présidentiel et de ne pouvoir s'appuyer sur une majorité absolue au Parlement, ne déroge pas à la règle<sup>47</sup>. Mais elle prête d'autant plus le flanc à la critique qu'elle enfreint la règle qui veut qu'un second Premier ministre rende hommage à son prédécesseur – mais on comprend pourquoi – et qu'elle prononce un discours qui sur le fond est bien plus proche de ceux prononcés par Pompidou, Debré, Chirac – et dans une moindre mesure Raffarin, Messmer et Rocard – que ces deux prédécesseurs socialistes (Mauroy et Fabius)<sup>48</sup>. Aussi, et alors même qu'elle n'a pas de majorité absolue au Parlement, se coupe-t-elle d'emblée des soutiens des groupes parlementaires communiste et socialiste, ce dernier le montrant ostensiblement en la chahutant un peu – fait inédit jusque-là – et en ne l'applaudissant que mollement à la fin de son discours. Résultats : les commentaires critiques l'emportent largement dans la presse au lendemain de ce rituel. Mais plus intéressant est de noter que ces derniers se focalisent davantage sur la forme que sur le fond du discours et dénoncent tous à peu près la même chose : le mauvais genre d'E. Cresson. Alain Duhamel le reconnaît lui-même dans un article qui se veut relativement neutre intitulé « Edith Cresson ou le chiraquisme de gauche, *Le quotidien de Paris*). Ce qui singularise Cresson « ce sont beaucoup moins ses prises de position que son tempérament [masculin], ses objectifs que son caractère [viril], ses analyses que son ton [populaire] :

« Le discours qu'elle a prononcé au Palais-Bourbon était effectivement médiocre : pas de souffle, peu de neuf, point de projet global [...] En fait ce qui la singularise, ce sont beaucoup moins ses prises de position que son tempérament, ses objectifs que son caractère, ses analyses que son ton. Il y a chez Edith Cresson quelque chose qui ressemble à un chiraquisme de gauche. Si elle ne possède ni le métier, ni l'envergure, ni l'ascendant du maire de Paris, elle en a l'allant et l'ardeur, la pugnacité et le punch, l'esprit de décision et la verdeur, le goût des vérités simples et péremptoires, assénées avec pour accompagnement une grêle de coups de plat de sabre sur les côtes de l'adversaire. Edith Cresson n'est pas une oratrice, mais c'est une nature. [...] A écouter son discours du Palais – Bourbon, on aurait cru parfois l'entendre lire des passages entiers de 'La lueur de l'espérance', livre publié en 1978 par le président du RPR. Même vocabulaire viril presque martial, mêmes mots – l'ardeur, l'espoir, la lutte, la compétitivité, la concurrence, la responsabilité... ».

Et de fait, la plupart des « Juges du grand oral » stigmatisent ainsi le caractère populaire de son style, de sorte qu'à la figure de l'amazone qui prévalait jusque-là dans les articles de presse, se substitue alors celle de la « ménagère prudente et attentive », de la « marchande (à la criée) », ou encore celle de la « nature » :

–« Dans sa déclaration devant le Parlement, E. Cresson n'a pas craint de sacrifier l'originalité à l'exhaustivité, la vigueur à la rigueur, le militantisme à la recherche du consensus. On avait annoncé Jeanne d'Arc à cheval, on a vu arriver une ménagère prudente et attentive » (Jean Boissonat, *La Tribune de l'expansion*, 23 mai 1991)

–« Mme Cresson a le vocabulaire de l'amazone [...]. Une catalogue d'intentions si générales... [...] c'était un discours en creux[...] il ne faut pas penser qu'une déclaration un peu autoritaire

---

<sup>47</sup> Dans sa biographie, E. Cresson explique que le sien était plus particulièrement contraint par l'absence de ses soutiens au sein de la majorité : « Mon discours d'investiture a été perçu comme plat. C'était volontaire : car je ne voulais pas dévoiler mes intentions en constatant que les principaux responsables du parti, donc du groupe parlementaire, m'étaient profondément hostiles ou, au moins, étaient peu enclins à se mobiliser. Je voulais m'ajuster au jour le jour avec le chef de l'Etat. Et ce que j'ignorais encore, mais que j'allais découvrir bien vite, c'est que je parlais avec un lourd handicap : ne pas connaître les réseaux très anciens que certains avaient bâtis avec la presse » (*Idem*, p. 138)

<sup>48</sup> . C'est du moins ce que montre l'ACM que nous avons réalisée.

et provocatrice sur la Corse, la Bourse ou le Japon rachètera une politique aussi peu claire » (Alain Chastagnol, « Une conception brouillonne des missions de la France », *Le Quotidien de Paris*, 23 mai 1991).

– « Le grand dessein d'E. Cresson, c'est comme la Samaritaine : on y trouve tout. Demandez le programme, vous aurez le catalogue, moins les pages du sport. Le Premier ministre, pour une raison mystérieuse, a omis cette rubrique dans son énumération. Sinon, tout y est. Tout ce qui peut plaire au bon peuple » (Judith Waintraub, *Le Quotidien de Paris*, 23 mai 91)

– « Cela n'est pas sérieux. Ce discours est du toc. La politique n'est pas un bazar [...] On a comme Premier ministre une marchande à la criée qui vend n'importe quoi pour sauver les meubles de la famille » (Philippe tesson, *Le quotidien de Paris*, 23 mai 1991)

Pour les uns, donc, E. Cresson n'a pas tenu ses promesses : elle est sanctionnée car elle ne se présente plus comme « le chef de guerre » qu'on célébrait une semaine plus tôt. Pour d'autres, cependant, la déception tient plutôt dans le fait qu'elle ne répond pas aux attentes qui pèsent sur le genre féminin – faire de la politique autrement – sauf sur un point qui la dessert alors : l'expression de son émotion.

« J'attendais un discours de femme, avec des mots de femme, déclare la député UDF Yan Piat. Et nous avons eu un discours asexué ». Même critique dans *Le Quotidien de Paris* du 23 mai 1991 : « On attendait le nouveau Premier ministre avec curiosité, et même un préjugé favorable. Une femme désignée pour insuffler un nouvel élan politique, devait, à n'en pas douter, tenir enfin un langage différent. Plus concret, plus direct. Mme Cresson a, au contraire, servi au Parlement le plus technosoporifique des discours jamais entendus à la tribune de l'AN depuis des années. Dans les couloirs, les plus indulgents étaient perplexes, d'autres qualifiaient l'intervention d'Edith Cresson de « navrante » ou de simplement nulle'. Il paraît que Mme Cresson a du caractère. Son discours de mercredi à la tribune de l'Assemblée n'a pas vraiment révélé la nature pugnace de son personnage. A sa décharge, il faut reconnaître qu'elle semblait saisie d'un trac incoercible ». *Le Monde*, guère plus clément, le souligne également (24 mai 1991) : « Un discours touffu, confus, sans relief, sans souffle, sans la moindre trace d'humour et de sensibilité [...] peut-être Mme Cresson était-elle trop émue ».

Les critiques, on le voit, ne sont pas unanimes mais convergent néanmoins sur un point : ni masculin, ni féminin, le « style » de Cresson ne correspond à aucune norme de genre, au point que son discours est qualifié d' « asexué ». Or comme le note un journaliste de *l'Evènement du jeudi* (5 juin 1991) qui se demande « Comment peut-on si vite se mettre toute la presse à dos ? », c'est précisément cela qui précipite sa chute. Parce qu'il n'est conforme à aucun des stéréotypes, « son » genre cristallise en effet les attaques de tout bord – qui, rappelons-le se focalisent non sur le fond mais sur la forme du discours – et permet ainsi de faire tenir ensemble des entreprises partisans hétéroclites, unies par et dans le langage symbolique du genre : « A l'évidence, ce mélange de féminité, de volontarisme et de populisme bon teint qui caractérise le personnage Cresson embraye mal sur la machinerie médiatique [...]. On a un peu l'impression que le machisme et l'intellectualisme se sont en l'occurrence épaulés pour faire barrage à une personnalité doublement dérangeante ».

Le cas d'E. Cresson à Matignon illustre à ce titre parfaitement ce que J. Scott dit sur le genre. Bien plus, il permet de mieux comprendre comment et pourquoi cette « manière première de signifier les rapports de pouvoir » fonctionne aussi bien en politique. En effet, le genre apparaît bien ici comme un langage ordinaire de la vie politique : il est couramment employé pour situer les acteurs dans l'espace de la compétition politique, décrire leur position dans la hiérarchie indigène ainsi que pour mesurer leur adéquation aux postes qu'ils occupent. Dans certains cas, comme avec Cresson, il sert aussi d'instrument de coordination de l'action collective. C'est que ce langage a des propriétés singulières qui le rendent particulièrement efficace dans un univers aussi conflictuel que celui de la politique : langage a-partisan, universellement partagé, donc compréhensible par tous y compris par les individus peu compétents politiquement, il peut facilement mobiliser l'opinion publique tout en permettant de faire tenir ensemble des acteurs

que tout oppose sur le plan des opinions politiques et des attaches partisans. Par là, il permet alors non seulement d'établir un minimum de consensus sur la définition de la situation politique mais de l'objectiver : E. Cresson est incompétente puisque tout le monde, à droite comme à gauche, s'accorde à le dire. Et la force de ce consensus est telle que F. Mitterrand lui-même, malgré ses multiples tentatives pour échapper à cette définition de la situation, sera contraint de changer de Premier ministre moins d'un an après l'avoir nommée.